Étude publique sur l'avenir du monument à sir John A. Macdonald

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Présentation par la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité





Plan de la présentation

- Cadre d'intervention en reconnaissance
- Processus d'évaluation des reconnaissances existantes
- Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald
 - Contexte
 - Mandat et composition du comité ad hoc
 - Déroulement
 - Étude documentaire (3 volets)
 - Travaux du comité
 - Analyse du sujet selon le cadre
 - Énoncé de l'intérêt patrimonial du monument
- Avis préliminaire du comité ad hoc
 - Enjeux et analyse
 - Recommandations

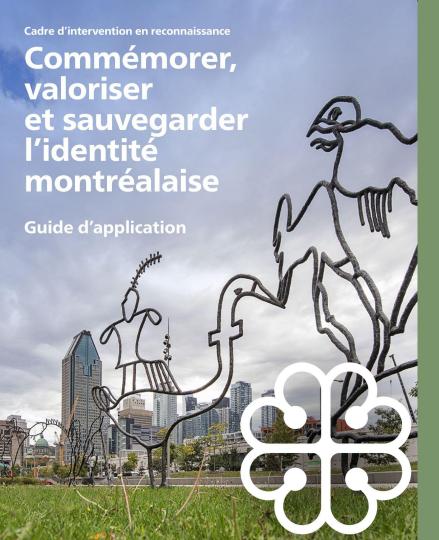


Pourquoi agir en reconnaissance?

Montréal accorde une grande importance à la reconnaissance des personnes, des biens ou des événements qui ont marqué son passé.

Ces reconnaissances:

- mettent en valeur l'histoire, le patrimoine et la culture de la métropole
- contribuent à renforcer l'identité montréalaise
- représentent un héritage collectif témoignant de notre passé, parfois en décalage avec les valeurs actuelles



Le Cadre d'intervention en reconnaissance

Les objectifs

- Déterminer des balises pour la mise en place de futures reconnaissances à caractère patrimonial, dans le but de souligner, mettre en valeur l'histoire, les valeurs et l'identité montréalaise.
- Offrir une stratégie de reconnaissance pérenne qui tient compte de l'évolution des valeurs et s'adapte à un contexte social valorisant la diversité et l'inclusivité.

Le Cadre d'intervention en reconnaissance

S'appuie sur :

Identité montréalaise



Valeurs de la Charte montréalaise des droits et responsabilités



Critères pour choix des sujets et des outils de reconnaissance



Principes de bonnes pratiques reconnues

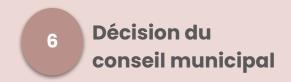
5 outils de mise en œuvre

- Cérémonie commémorative
- Commémoration matérielle
- Toponymie
- Identification
- Citation

Processus d'évaluation de reconnaissances existantes

- Processus exceptionnel et unique à chaque situation
- S'appuie sur l'évolution des connaissances et des valeurs
- A priori l'explication du contexte ayant mené à l'implantation d'une reconnaissance existante est l'approche favorisée

Processus d'évaluation d'une reconnaissance existante



5 Avis final du CCR (ici par le comité ad hoc)

Séance publique
(ici par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports)

Avis préliminaire du comité consultatif en reconnaissance (CCR)

(ici par le comité ad hoc)

Documentation, analyse et recommandation interne

Demande d'évaluation
Citoyen·ne individuel ou corporatif, Ville, élu·es





Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald

Contexte

- Statue déboulonnée le 29 août 2020 par des groupes anticoloniaux et antiracistes
- Monument érigé en 1895
- Statue ciblée par des actes de vandalisme au courant du 20^e siècle
- Mouvement national rejetant l'héritage du premier premier ministre et ciblant les traces matérielles à son effigie
- Mouvement international de remises en question de monuments contestés



Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald

Contexte

- Au lieu d'amorcer immédiatement une restauration du monument, la Ville décide d'entreprendre une réflexion quant à son avenir
- Arrimage au Cadre d'intervention en reconnaissance en cours d'élaboration et aux balises définies pour la démarche d'évaluation d'une reconnaissance existante
- En attendant la mise sur pied de l'instance consultative permanente prévue par le cadre, un comité ad hoc a été constitué afin d'étudier ce cas avec diligence



Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald

Mandat du comité

- Évaluer le sujet de reconnaissance (identité montréalaise, valeurs montréalaise et critères d'analyse du cadre)
- Dégager les valeurs patrimoniales du monument
- Faire des recommandations sur une approche quant à l'avenir du monument

Composition du comité ad hoc

Membres externes à la Ville :

- Michèle Audette, sénatrice, Parlement du Canada
- Harold Bérubé, professeur titulaire, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke
- Dinu Bumbaru, directeur des programmes, Héritage Montréal
- André Dudemaine, directeur des activités culturelles, Terres en vue
- Leslie Touré Kapo, professeur adjoint, Faculté des sciences humaines, Université Saint-Paul
- Alan Stewart, historien de Montréal
- Anne-Elisabeth Vallée, chargée de cours, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, Université de Montréal

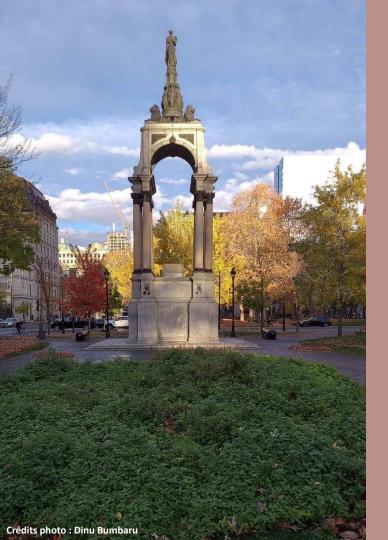
7 membres externes

choisis en fonction de leurs expériences et compétences

participent aux travaux du comité à titre personnel

4 personnes représentant la Ville

- Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
- Division du patrimoine
- Service de la culture
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- + Contribution du Bureau des relations gouvernementales et municipales



Déroulement

Rencontres

- 1 rencontre préparatoire
- 1 visite sur le terrain
- 3 séances de travail (dont une en janvier 2023)

Travaux du comité

• Démarche d'évaluation fondée sur l'étude documentaire

Documents produits

- Énoncé de l'intérêt patrimonial
- Avis préliminaire
- Avis final (à produire)

Participation citoyenne

 Chapeautée par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS)

Déroulement

Études documentaires

- Révisées en 2022

Constitution du comité ad hoc

Rencontre préparatoire

1^{re} séance de travail

- Visite de terrain
- Rédaction de l'énoncé d'intérêt patrimonial

2^e séance de travail

- Rédaction de l'avis préliminaire

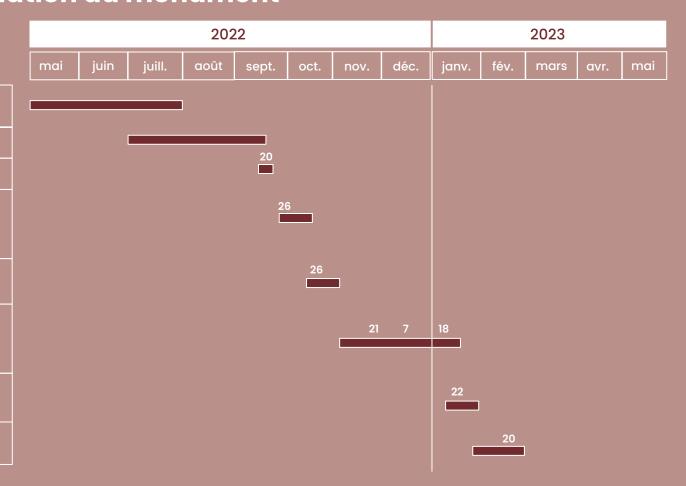
Séance d'étude publique (CCPS)

- Diffusion des documents
- Séance d'étude publique
- Remise du rapport de consultation

3^e séance de travail

- Rédaction de l'avis final

Décision du conseil municipal sur l'avenir du monument



Démarche d'évaluation du monument à sir John A. Macdonald

Étude documentaire

Trois volets:

- 1. Le contexte
- Le monument à sir John
 Alexander
 Macdonald
- 3. Sir John
 Alexander
 Macdonald



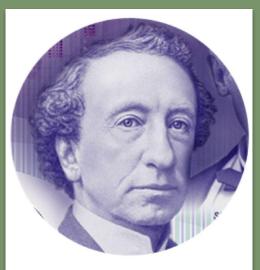
Source : Bureau du patrimoine, Ville de Montréal. 2009.



Source photo: Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, SUM, Ville de Montréal. Août 2022.







Source photo: Banque du Canada. www.banqueducanada.ca



Travaux du comité - Analyse du <u>sujet</u> selon le cadre

Contribution à l'identité montréalaise

Contribution

 John A. Macdonald a été un acteur important dans la construction de l'identité de l'élite montréalaise à la fin du XIX^e siècle, lorsque Montréal était la métropole du Canada.

Legs contestés

 Son rôle central dans la mise en place de politiques discriminatoires envers plusieurs peuples, notamment les Autochtones, les Métis, les Canadiens-Français et les travailleurs chinois, en fait un personnage controversé de l'histoire canadienne. Accord avec les valeurs de la Charte montréalaise des droits et responsabilités

Contradiction

- Dignité et intégrité de l'être humain, tolérance, paix, inclusion et égalité
- Combat contre la pauvreté et toutes les formes de discrimination
- Respect, justice et équité
- La culture au coeur de l'identité et de la cohésion sociale
- Promotion des relations harmonieuses entre les communautés (cosmopolitisme)
- Montréal, ville de langue française
- Devoir de ne pas porter atteinte aux droits des autres

Critères d'évaluation du sujet dans le cadre

Application partielle

- Portée, valeur d'exemple, de référence ou d'influence positive
- Ancrage dans le territoire montréalais ou rayonnement international de Montréal

Ne s'appliquent pas

- Réalités sous-représentées
- Sujets autres que personnes
- Sujets non encore reconnus

Travaux du comité - Énoncé de l'intérêt patrimonial du monument

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Valeur historique

- Réalisations de J. A. Macdonald
- Politiques discriminatoires
- Développement du centre-ville
- Contestation du monument

Valeur symbolique

- Emblème de l'Empire britannique
- Association aux agissements de Macdonald
- Lieu de résistance

Valeur artistique

• Qualité de conception et de réalisation

Valeur paysagère et urbaine

 Repère visuel dans un square emblématique

Valeur sociale

- Espace public fréquenté
- Théâtre de manifestations culturelles, sportives, politiques, sociales
- Site touristique

Avis préliminaire - Enjeux et analyse

John A. Macdonald et la statue de bronze

- Exclusion du retour au statu quo (ne pas réinstaller la statue)
- Distanciation nécessaire avec l'héritage de John A. Macdonald (notamment ses politiques assimilatrices et génocidaires)
- Possibilité d'utiliser la statue ou son image dans un programme d'interprétation renouvelée

Devoir de mémoire et réinterprétation

- Importance du devoir de mémoire envers les conséquences des actes de John A. Macdonald, le monument et son histoire
- Volonté d'en léguer une meilleure compréhension aux générations futures
- Conservation du socle et du baldaquin combinée à un programme d'interprétation renouvelée

- Attention portée au choix des mots
- Besoin de cibler les éléments emblématiques d'un récit plus large pour favoriser une compréhension globale
- Rejet de la vision coloniale du Canada mise de l'avant par Macdonald dans la nouvelle interprétation
- Évocation de nouvelles valeurs collectives

Avis préliminaire - Enjeux et analyse

Approche artistique

- Approche artistique à adopter en amont
- Représentation symbolique et évocatrice afin d'aborder la complexité du message à communiquer
- Approche ancrée dans la matérialité qui assure la pérennité de la réinterprétation
- Lancement d'un appel à propositions multidisciplinaire

Droits moraux associés à l'œuvre

- Questionnements quant à la question des droits moraux liés à l'œuvre (respect de l'intention initiale de l'artiste)
- La remise en question de l'héritage de Macdonald représente une responsabilité morale supérieure à celle du respect de l'intégrité de l'œuvre

Approche virtuelle

- Approche flexible, dynamique et inclusive, associée à l'image de marque du Montréal actuel
- Permet une contextualisation plus large, par exemple en donnant une voix aux victimes des politiques mises en place par Macdonald
- Possibilité de proposer un projet d'interprétation évolutif et qui s'adapte dans le temps
- Rejoint un public plus large et plus jeune

Avis préliminaire - Enjeux et analyse

Processus inclusif

- Processus mené en collaboration avec la population
- Démarche ouverte et démocratique
- Attention particulière portée aux groupes négligés à l' époque de la conception du monument

Cérémonie commémorative

- Complémentaire aux approches interprétatives artistique et virtuelle
- Pourrait prendre la forme d'une cérémonie commémorative allant dans le sens du pardon et de la réconciliation
- Permettrait d'insuffler du dynamisme à un projet de réinterprétation plus statique

Échéancier et budget de réalisation

- Prévoir les budgets nécessaires afin que le projet ne soit pas mis sur la glace
- Besoin d'établir rapidement un calendrier de réalisation
- Faire coïncider l'inauguration du projet avec une date significative

Avis préliminaire - Recommandations du comité

- Exclure la possibilité d'une restauration intégrale du monument qui impliquerait la réinstallation à l'identique de la statue de bronze sur son socle et sous le baldaquin, comme avant son déboulonnement.
- 2. Conserver le socle et le baldaquin à leur emplacement original de manière à conserver une trace tangible de l'histoire complète du site et du personnage.
- 3. Installer une plaque interprétative ciblant certains éléments emblématiques importants à communiquer aux générations futures.
- 4. Favoriser une réinterprétation pluridisciplinaire utilisant notamment des marqueurs physiques et virtuels dans le but d'élargir le sujet de la reconnaissance en intégrant l'ensemble des groupes visés par les politiques assimilatrices et discriminatoires mises en place par Macdonald et par le régime qu'il représentait.

Avis préliminaire - Recommandations du comité

- 5. Interpeller la communauté artistique et la population dans la conception et la mise en œuvre d'un programme d'interprétation renouvelée du monument.
- 6. Éclaircir la question des droits moraux liés au monument avant d'entreprendre toute intervention le modifiant de manière durable.
- Explorer la possibilité d'instaurer un rituel commémoratif de recueillement autour du monument.
- Établir un calendrier de réalisation du programme d'interprétation renouvelée et y associer les budgets nécessaires.